

# Le Relais



MARS 2018 / N° 62



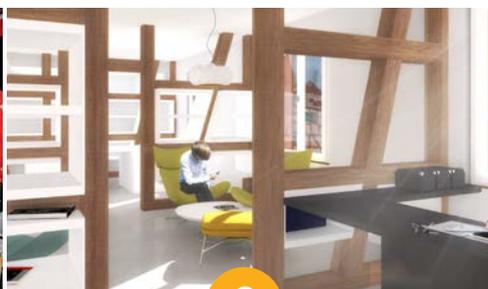
Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), facebook et twitter.



3

## Hommage

Disparition du maire honoraire  
Antoine Kauffmann



6

## Budget communal

Les chiffres pour l'année  
2018



14

## Nouvelle rubrique

La page du conseil municipal  
des enfants de Fegersheim-  
Ohnheim



**Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,**

*En ce début du mois de mars, la commune de Fegersheim-Ohnheim est endeuillée par la disparition d'Antoine Kauffmann, maire honoraire en activité de 1977 à 2001. Son empreinte a marqué durablement l'histoire de notre village : il aura œuvré tout au long de ses 4 mandats pour le bien des administrés. C'est avec émotion que nous lui avons fait nos adieux, le 10 mars dernier, à l'occasion d'une cérémonie célébrée par notre curé Stanislas Kupczak. A travers l'article ci-contre, nous rendons hommage à Antoine Kauffmann en retraçant les grandes lignes de son parcours au service de Fegersheim-Ohnheim.*

---

Édito

---

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion de notre village. Dès le mois de septembre dernier, élus et agents communaux se sont penchés ensemble sur les prévisions de 2018, anticipant à la fois le fonctionnement quotidien mais aussi les investissements nécessaires à la qualité du service public et à son évolution. Le Conseil municipal s'est réuni en janvier en séance publique, pour procéder à l'étude des propositions et tendances pour l'année tout juste entamée. A travers ce débat, la commune oriente le court et le moyen terme par ses choix d'investissement et de fonctionnement, pour poursuivre les engagements pris pour le bien-vivre ensemble, sans toutefois mettre en danger la santé finan-

cière de Fegersheim-Ohnheim.

Une autre de nos préoccupations est celle de la réforme des rythmes scolaires. Au lendemain de son élection, le Président Emmanuel Macron publiait un décret autorisant les communes à déroger à la semaine de 4,5 jours. Vos élus se sont prononcés par le vote de nouveaux horaires et ce, après avoir mené une campagne de concertation auprès des parents d'élèves et du corps enseignant. Ce sujet a parfaitement illustré la capacité de la municipalité à assumer son rôle. Une réflexion a été menée collectivement et nous avons exploité différents outils pour arriver à nos objectifs (réunion d'information publique, sondages, réunions de travail). Je remercie ici les uns et les autres qui ont, à nos côtés, passé un temps non négligeable sur le sujet.

Le bien-être de l'enfant fait partie de nos priorités et l'investissement à venir à Ohnheim le prouve une fois encore\*. Les prochains mois seront consacrés aux impondérables administratifs. C'est en septembre que le chantier devrait véritablement démarrer avec la réhabilitation de la maison alsacienne et la construction d'une extension. Une première lettre d'information a été diffusée sur le sujet en janvier dernier : d'autres numéros suivront avant la fin de l'année pour permettre à l'ensemble des habitants, dont les riverains proches, et l'école élémentaire voisine, d'être au fait des étapes en cours et à venir. La plus grande vigilance sera de mise pour ces travaux d'envergure, de sorte à ne pas impacter lourdement les usagers.

Que ce soit pour ce projet ou pour nos actions de manière générale, nous tâchons de veiller à garantir une bonne image de notre commune. C'est pourquoi nous avons voulu nous doter

d'une vidéo de présentation. Visible sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux, celle-ci comptabilise plus de 5 000 vues depuis sa mise en ligne, début 2018. L'accroche « Feg', active et attractive » est le message que véhicule notre territoire. La convivialité qui caractérise Fegersheim-Ohnheim est une force précieuse que nous avons voulu mettre en avant à travers ce film. Nous vivons cette convivialité à chacun de nos événements populaires. Il nous revient à nous, élus, mais également à vous habitants, aux associations, aux forces vives que constituent les commerces et les entreprises, d'alimenter ce dynamisme. Nous maintenons pour ce faire un haut niveau d'exigence dans notre programmation culturelle avec des artistes et intervenants de qualité et proposerons dans le même temps les rendez-vous incontournables que sont l'Osterputz (samedi 7 avril) ou les Parcours du cœur (dimanche 15 avril).

Avant que vous ne parcouriez ce numéro printanier du Relais, je tiens à faire un clin d'œil à notre Conseil Municipal des Enfants (CME). Epaulés par l'adjoint André Herrlich, les jeunes membres donnent à voir leur esprit d'initiative. Je vous invite à découvrir en page 14, le premier article d'une toute nouvelle rubrique imaginée par la commission communication de ce CME.

**Thierry Schaal**  
Votre dévoué Maire  
de Fegersheim-Ohnheim

\* réhabilitation d'une maison d'habitation en un équipement accueillant notamment des activités périscolaires.



Antoine Kauffmann aux côtés de son épouse Christiane, lors de l'édition 2014 de la soirée Baeckefo.

## Hommage au maire honoraire Antoine Kauffmann (maire de 1977 à 2001)

Lundi 5 mars 2018, Antoine Kauffmann est décédé à l'aube de ses 85 ans. La commune adresse ses très sincères condoléances à son épouse Christiane ainsi qu'à toute sa famille et rend hommage à l'homme engagé qu'il était.

Maire de Fegersheim-Ohnheim de 1977 à 2001 et Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Antoine Kauffmann a grandement œuvré pour la commune durant ses mandats successifs. Il cumula également de nombreuses autres fonctions telles que conseiller à la Communauté Urbaine de Strasbourg (1977-2001), secrétaire du conseil de la CUS (1983-1989), président de l'Amicale des maires des cantons de Geispolsheim et d'Illkirch-Graffenstaden (1989-2001), administrateur à la Compagnie des Transports Strasbourgeois (1983-1989) et président de l'Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

(1987-2001).

Son investissement fut considérable. Il s'est illustré par exemple dans le domaine éducatif par la création de cantines scolaires pour les deux écoles élémentaires, mais aussi par son rôle majeur dans la mise en place de la crèche « la Marelle » qui accueille aujourd'hui jusqu'à 20 enfants.

C'est également sous sa mandature que furent construits la bibliothèque municipale, la caserne de sapeurs-pompiers de Fegersheim-Ohnheim (entraînant la fusion des deux corps de Fegersheim et Ohnheim), les ateliers municipaux de la commune et aussi l'EHPAD « le Gentil' Home».

Au début des années 1980, Antoine Kauffmann a perçu la nécessité de faire évoluer Fegersheim en créant des lotissements pour accueillir des nouveaux habitants et nourrir ainsi le dynamisme du territoire.

Par ailleurs, son engagement dans le domaine du sport et de l'animation de la commune force le respect.

C'est lui qui est à l'initiative du développement du centre sportif et culturel, mais aussi du club-house de football. En ce qui concerne les animations, il est à l'origine du feu d'artifice du 14 juillet et de la soirée Baeckefo, événement incontournable de la vie fegersheimoise, dont la 32<sup>e</sup> édition se tiendra au mois d'octobre prochain. Il a également impulsé la création de l'Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim (ACFFO). Enfin, le jumelage entre la commune de Cressier en Suisse et la commune de Fegersheim-Ohnheim fut scellé sous son égide, le 4 mai 1991.

Tout au long de son mandat, Antoine Kauffmann n'a cessé d'œuvrer pour le bien de sa commune et de ses habitants.

Sources : «Fegersheim-Ohnheim, dictionnaire biographique» de Bertrand Rietsch pour la société d'Histoire des Quatre Cantons - 2011.

## L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 4 décembre

### Convention avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC) pour le soutien d'un contrat à durée déterminée

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la transformation d'un contrat d'apprentissage en un contrat de travail à durée déterminée pour pérenniser l'évolution positive que connaît le service depuis l'arrivée d'un deuxième animateur.

### Participation à la mise en place d'un groupe électrogène au sein de l'EHPAD le Gentil'Home

Les élus ont approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention de 51 000 € pour un investissement s'élevant à 100 000 €.

### Création d'un terrain de football synthétique

Le projet de réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique en remplacement de l'actuel terrain en gazon naturel, a été validé à la majorité moins une abstention et un vote contre.

### Extension du cimetière de Fegersheim

Les membres du Conseil ont validé à l'unanimité le projet d'extension et de réaménagement du cimetière de Fegersheim. La commune de Fegersheim participera à ce chantier en reprenant une partie de l'existant via l'aménagement paysager, les espaces verts et d'autres travaux de maçonneries sur la partie existante. Au total, ce sont près de 870 000 € qui seront dédiés à ce chantier, avec une prise en charge aux 2 tiers, sur le budget de l'Eurométropole, le solde restant à la charge de la commune de Fegersheim.

Lundi 29 janvier

### Approbation des contrats départementaux

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action de l'Eurométropole pour la période 2018-2021, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les enjeux prioritaires du territoire d'action de l'Eurométropole ;

- les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le département du Bas-Rhin ;
- les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

### Dénomination d'une nouvelle rue

Les élus ont décidé de dénommer la future voie partant du carrefour Lilly et longeant le cimetière israélite jusqu'à l'impasse des Champs, « Rue de l'innovation ».

### Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil municipal a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2018.

Lundi 12 mars

### Modification des rythmes scolaires

Les élus ont acté à la majorité moins 8 abstentions et 1 voix contre, la décision de déroger à l'organisation de la semaine scolaire à compter de septembre 2018 et décidé de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019 répartie sur 8 demi-journées : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il a été décidé les horaires de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h, avec l'aménagement suivant : 8h à 11h20 et 13h20 à 16h (école maternelle Louise Scheppler) et 8h à 11h30 et 13h40 à 16h10 (l'école élémentaire Germain Muller).

### Taux d'imposition 2018

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir inchangés les taux des trois taxes locales (détail page 8).

### Budget primitif 2018

Les membres du Conseil municipal ont adopté à la majorité moins 4 abstentions et 1 voix contre le budget primitif 2018 ainsi que ses documents annexes.

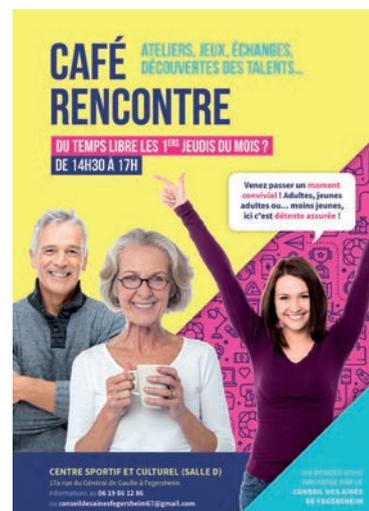
### Création d'un terrain de football synthétique, attribution des marchés de travaux

Les élus ont approuvé à la majorité moins 3 abstentions, l'attribution des marchés pour un montant global de 980.257,22 € TTC.

### Prochaine séance : lundi 16 avril à 20h, salle du Conseil.

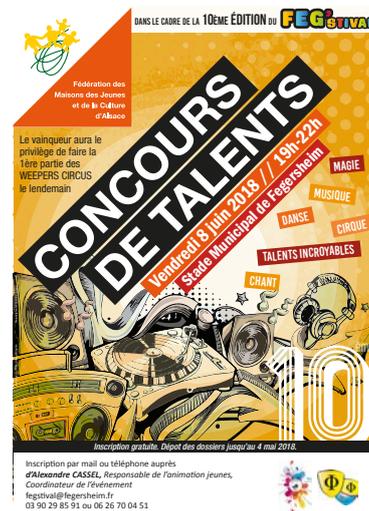
Toutes les délibérations sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), rubrique Conseil municipal.

## Une affiche pour promouvoir le café- rencontre



Le conseil des aînés a mis en place depuis plusieurs mois un rendez-vous mensuel à destination du tout public (au-delà de 16 ans), pour favoriser les échanges. Le « café rencontre » permet à tous de passer un après-midi créatif, convivial parfois ludique. Avis aux personnes qui disposent d'un peu de temps libre les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois !

## Feg'stival : ouverture des inscriptions au concours de talents



## Espace jeunes : départ

L'apprentie Florine Jung, en poste à l'espace jeunes de Fegersheim depuis 2016, n'a pas souhaité donner suite à la proposition d'embauche pour un nouveau contrat de travail. La continuité du service sera assurée par l'arrivée prochaine d'une nouvelle personne, pour laquelle un recrutement a été lancé par la FDMJC.



## Travaux à venir rue des Platanes

Pour limiter la vitesse des automobilistes, la commune a sollicité l'Euro-métropole, dans le cadre des interventions annuelles de voirie, au sujet de la rue des Platanes. Des îlots végétalisés seront mis en place dans cette rue au mois d'avril prochain, sous réserve de conditions météorologiques favorables. La circulation routière se fera en alternance le temps de ces travaux.

## Bientôt un préau pour l'école maternelle de Fegersheim

L'école maternelle Tomi Ungerer a été restructurée en 2011-2012. Un préau sera prochainement construit pour abriter les enfants mais aussi le personnel d'encadrement. Le budget alloué aux travaux sera de 35 000 € HT. Le projet a été élaboré en concertation avec les enseignants et les agents territoriaux spé-

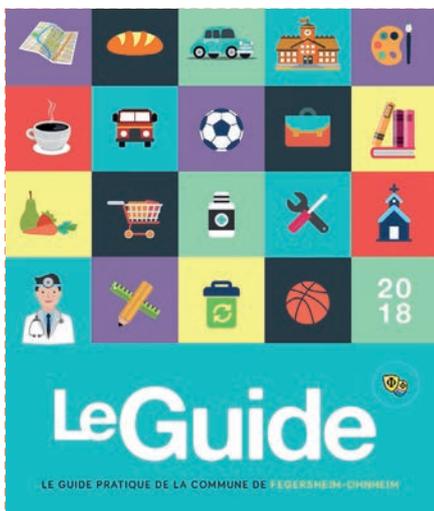
cialisés des écoles maternelles (ATSEM). Il se déploiera dans la cour arrière. La surface couverte par la galerie existante est d'environ 60 m<sup>2</sup>. Avec un préau de 74 m<sup>2</sup>, l'école disposera d'une surface extérieure couverte de 134 m<sup>2</sup>. Les travaux auront lieu cet été.

## Mise en service de l'aire d'accueil des gens du voyage avant l'été

Les travaux de création d'une aire d'accueil des gens du voyage en bordure de la RD 1083, à proximité du cimetière israélite, s'achèveront avant l'été.

## Travaux d'entretien : une mairie moins énergivore

L'équipe d'entretien du patrimoine bâti de la commune est intervenue à la mairie pour un rafraîchissement de la salle du conseil et des mariages (ci-contre) et de la cage d'escalier qu'emprunte le public, mais également pour remplacer l'ensemble des luminaires (parties communes et bureaux) par des équipements LED pour une consommation électrique moindre. Montant des travaux : 4 000 €.



## Guide pratique 2018 : erratum

La commune de Fegersheim édite chaque année un support papier gratuit qui recense les coordonnées des services aux habitants, des associations, des commerces et industries ainsi que les calendriers des collectes des déchets et des vacances

scolaires. L'édition 2018 distribuée au mois de janvier dernier comporte un oubli, à savoir les coordonnées du tabac presse PMU « La Diligence » (27a rue de Lyon - 03 88 64 15 50 - la\_diligence@hotmail.fr).

Vous trouverez la liste à jour en ligne sur le site [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), dans la rubrique « Vivre », « numéros utiles ».

Les commerces et entreprises ne figurant pas dans ce listing sont invités à se signaler à [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).

## Finances locales : les grandes lignes de l'année 2018

Après une année 2017 marquée par de très nombreux moments de concertations, l'année 2018 sera celle de la réalisation de grands projets. Cela entraînera nécessairement une évolution des statistiques financières de la commune, liée à de fortes dépenses, réalisées sur un temps court. Néanmoins, la situation financière globale de la commune ainsi que sa trésorerie s'élevant à ce jour à 2,2 millions d'€, permettront d'envisager sereinement cette évolution.

### Des investissements structurants pour l'intérêt général

L'année 2018 sera marquée par l'ouverture d'un nouveau lieu de vie dans l'**auberge Au Soleil d'Or** avec l'aménagement d'une bibliothèque et la mise en service d'autres supports axés sur le numérique et la jeunesse. Une enveloppe de 147.000 € TTC pour les travaux et de 60.000 € TTC pour le mobilier, sera affectée en 2018 à la réhabilitation de l'auberge Au Soleil d'Or pour poursuivre ce chantier qui devrait s'achever à l'automne prochain.

En parallèle, les premiers coups de pelles sont intervenus à Ohnheim, rue de l'Eglise pour la **réhabilitation d'une maison d'habitation** en équipement communal dédié au périscolaire et aux associations. Pour mener à bien ce chantier d'envergure qui s'échelonne sur 2 ans et dont la livraison est envisagée à l'automne 2019, la municipalité inscrira une dépense d'environ 900.000 € TTC en 2018.

Pour accompagner financièrement ces deux projets structurants, des demandes de subventions sont formulées à destination notamment du Département du Bas-Rhin et de l'Etat.

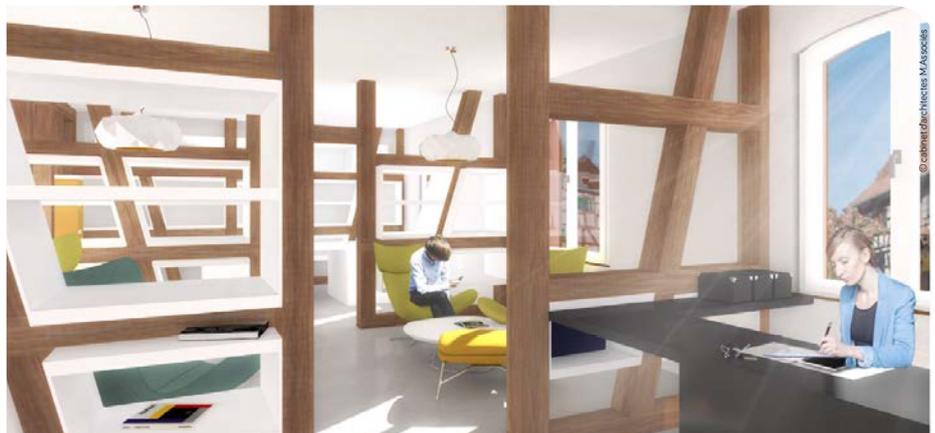
Ces investissements ne se feront pas au détriment, ni de la qualité du service, ni de l'entretien du patrimoine existant, pour lequel des efforts constants sont déployés depuis le début du mandat. La rénovation progressive des écoles, du centre sportif et culturel, de l'école municipale de musique et de danse, de l'EHPAD, et des autres bâtiments municipaux, ainsi que des travaux quotidiens sur l'ensemble du ban communal seront toujours au cœur de l'action de la municipalité.

Les dépenses de fonctionnement permettront de faire face aux impondérables et obligations réglementaires imposées par l'Etat, tout en délivrant un service public de qualité. Le soutien à la vie associative, aux écoles, aux habitants et aux entreprises sera lui aussi toujours de mise.

### Repères

- **29 janvier 2018 : débat d'orientation budgétaire,** les 29 élus du Conseil municipal se réunissent pour échanger et débattre des choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la commune pour l'année à venir.
- **12 mars 2018 : vote du budget primitif pour l'année en cours,** le budget final est présenté dans le détail et soumis au vote de l'ensemble des élus.

Consultez l'ensemble du budget sur le site [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), rubrique « votre mairie », « conseil municipal », « procès verbaux ».



***Auberge au Soleil d'Or :** un nouveau pôle ouvrira ses portes avant la fin de l'année avec une offre de livres, journaux, DVD mais également des supports numériques, des espaces de travail et des animations.*

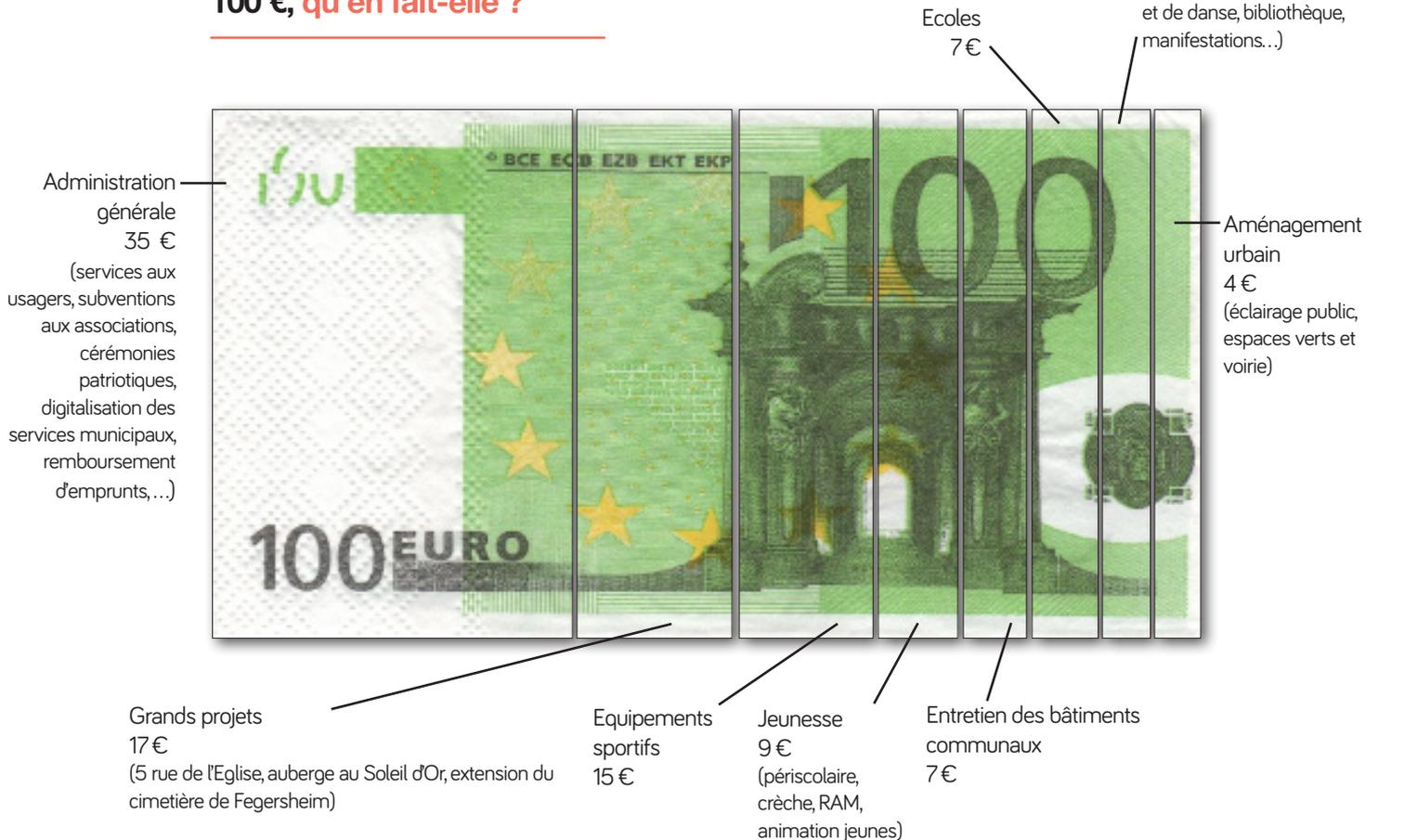


***Bâtiment communal à Ohnheim :** idéalement situé à 2 pas de l'école élémentaire Germain Muller, au cœur d'Ohnheim, le bâtiment fera l'objet d'importants travaux de réhabilitation et abritera un équipement en partie dédié au périscolaire.*

**Quand la commune reçoit 100 €, d'où proviennent-ils ?**



**Quand la commune dépense 100 €, qu'en fait-elle ?**



## Un budget de fonctionnement contraint et maîtrisé

Le gouvernement a demandé aux collectivités de limiter la hausse des dépenses de fonctionnement de 1,2 % par an, pendant 3 ans. La commune de Fegersheim respectera ces consignes, avec une hausse en 2018 évaluée à ce jour à environ 1 %.

Dans un autre registre, la commune aura à déboursier 130.000 € (soit +15% par rapport à 2017) pour pallier la carence de logements aidés décrite par l'Etat. Sur ce sujet, la municipalité poursuivra les efforts menés jusqu'alors avec un fin suivi des opérations immobilières et la défense d'un territoire qui souffre par ailleurs d'un manque de foncier constructible.

Enfin, la dotation pour les titres sécurisés (station biométrique, cartes nationales d'identité et passeports) sera en hausse en 2018 et passera de 5.030 € à 8.580 €.

## L'impact des réformes nationales pour Fegersheim

En matière de dépenses de fonctionnement, la commune s'inscrit en 2018 dans le respect du « pacte de confiance » que le gouvernement a proposé aux 319 plus grandes collectivités, qui concentrent 2/3 des dépenses de fonctionnement totales des collectivités. Celles-ci sont invitées à s'engager à ne pas augmenter les dépenses

de fonctionnement de plus d'1,2% par an.

L'évolution de dépenses de fonctionnement de Fegersheim en 2018 sera limitée à 0,98 % (de BP à BP). Les taxes locales seront maintenues au même taux que les années précédentes, à savoir 13,62% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 60,76% pour la taxe foncière sur les proprié-

tés non bâties et 15,77% pour la taxe d'habitation. La réforme de cette dernière taxe consistera en la mise en place d'un allègement à partir de 2018 pour qu'à horizon de 2020, 80% des redevables de cette taxe fassent l'objet d'un dégrèvement. Ainsi, en 2018, seuls 59% des foyers seront éligibles au nouveau dégrèvement de la taxe.

## La dette de la commune de Fegersheim par habitant

2014 :	2015 :	2016 :	2017 :	2018 :
613,31 €	538,29 €	471,32 €	399,96 €	373,07 €
5516 hab.	5533 hab.	5530 hab.	5528 hab.	5567 hab.

## Arrêté municipal relatif au bruit (extraits)

### Article 2 : lieux publics et accessibles au public

2-1 Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif et notamment ceux produits par :

- les émissions sonores de toute nature, les émissions vocales et musicales, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore,
- les deux-roues à moteur non munis d'un dispositif d'échappement silencieux, en bon état de fonctionnement,
- les tirs de pétards et autres pièces d'artifice, les armes à feu et tout autres engins, objets et dispositifs bruyants.

### Article 3 : chantier de travaux publics ou privés

3-1 Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont inter-

dités les dimanches et jours fériés et de 20h à 7h les jours ouvrables.

### Article 4 : activités professionnelles

4-1 Hormis le cas de chantiers de travaux publics ou privés visés par l'article 3, toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

### Article 6 : propriétés privées

6-2 Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles

de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- **le dimanche et les jours fériés ces travaux sont interdits.**

6-3 Toute réparation ou mise au point répétée de moteurs quelle qu'en soit la puissance est interdite si elle est à l'origine de nuisances pour le voisinage. Cette interdiction s'applique également sur les voies et lieux publics, les voies privées accessibles au public et dans les lieux privés.

La mairie  
vous  
informe !



## L'Auberge poursuit sa mue

Les services communaux, en lien avec les élus, poursuivent le travail préalable à l'ouverture. Plusieurs réunions ont eu lieu avec le menuisier du chantier pour définir le mobilier, dont une partie sera réalisée sur mesure. Dans le même temps, la responsable de l'actuelle bibliothèque prépare le transfert des collections et poursuit l'élaboration du projet de service.

**Avril 2018** : présentation en séance du Conseil municipal du projet de service du futur équipement. Ce document, essentiel au fonctionnement de toute nouvelle, structure permettra notamment de définir les horaires d'ouverture, les services (DVD, CD, jeux de société, informatique et numérique...) et les moyens humains et financiers.

**Avril - juin 2018** : pose du revêtement de sol, peinture et finition, mise en place du mobilier.



## Une nouvelle bibliothécaire

Hélène Belko a été embauchée pour une durée de 1 an au mois de février dernier, pour seconder la responsable de la bibliothèque municipale en qualité d'agent de bibliothèque. Cette jeune Strasbourgeoise accueille et renseigne le public de la structure et anime les matinées lecture de la petite enfance.



## 5 rue de l'Eglise : le calendrier prévisionnel du chantier

La transformation d'une maison d'habitation à Ohnheim en bâtiment communal essentiellement dédié au périscolaire a démarré. Les prochains mois seront consacrés à la publication de l'avis d'appel public à la concurrence et à l'attribution des marchés. Les travaux débiteront à l'automne prochain.

**Février 2018** : démolition de la grange et des dépendances,

**Août 2018** : préparation du chantier,

**Septembre 2018** : démarrage du chantier,

**Printemps 2019** : démarrage de l'aménagement intérieur,

**Automne 2019** : ouverture prévisionnelle de l'équipement.



## 10 ans pour le club de country **Texas Butterfly** !

Angèle et Albert Droesch furent à l'initiative de la création du club de country de Fegersheim en 2007 à qui ils donnèrent le nom de « Texas Butterfly ».

### La danse country : qu'est-ce que c'est ?

Dans les années 1960 on retrouve une première ébauche de danse en ligne : le Madison. Aujourd'hui, il s'agit de danser en ligne en suivant une chorégraphie écrite et rythmée sur de la musique country/western qui nous vient des Etats-Unis. Les chorégraphies ont évolué, on danse également sur des musiques plus modernes : c'est la line-dance.

### La vie du club

Récemment, Angèle et Albert ont créé leur propre entreprise « Angel's Dream » avec de la vente de vêtements et accessoires vintage, gothique, country... Albert a gardé la présidence du club mais Angèle, qui assurait initialement une partie des cours, a passé le relais à une nouvelle animatrice : Marie-Paule Heyer.

La vie de l'association est marquée chaque année par la grande soirée country avec orchestre qui a lieu fin octobre au centre sportif et culturel. Cette soirée conviviale permet de rencontrer et retrouver les membres des autres clubs alsaciens et de danser entre autres sur des chorégraphies communes appelées « danses inter-club ».

L'association organise aussi pour ses propres membres quelques soirées comme une sympathique fête de Noël, le partage d'une galette des rois pour

bien fêter la nouvelle année, ou encore une fête pour carnaval.

Les membres de Texas Butterfly prennent part également à certaines manifestations organisées par la commune de Fegersheim comme l'Osterputz, la fête du 13 juillet, la soirée Baeckeofe, les foulées de Fegersheim... Le club peut être sollicité pour faire des démonstrations de danse country par exemple à l'EHPAD le GentilHome, au repas des aînés ou encore à l'occasion de tout autre évènement.

Marie-Paule Heyer, animatrice, assure en soirée les cours qui ont lieu dans la salle C du centre sportif et culturel :

- **mardi de 19h30 à 21h pour les novices et intermédiaires**
- **mercredi de 20h à 21h pour les débutants.**

Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus au cours des débutants, un mercredi soir, pour assister au déroulement, découvrir ou redécouvrir la danse country, voire tester une nouvelle danse qui sera proposée. Avec le sens du rythme, une oreille musicale, de la mémoire et un peu de patience, vous goûterez au plaisir de danser ensemble et en ligne, le but étant de s'amuser dans une ambiance conviviale. Alors... à bientôt ?

**Pour plus d'informations :**  
[www.texasbutterflydancers.com](http://www.texasbutterflydancers.com)  
**Facebook : Texas Butterfly**



## **S'Fajersche Baaretheater** sur les planches en mars

Notre troupe prépare activement la nouvelle saison. Les comédiens travaillent sérieusement pour vous présenter leur nouvelle pièce intitulée « Ka Kraft un ke saft », une comédie en 3 actes.

Pour suivre l'évolution, vous pouvez vous connecter sur notre site Facebook « Fajerscher Baaretheater ». Pour conserver sa santé, Eugène doit s'arrêter de fumer... Après l'insistance de sa femme et ses amis, il va suivre une cure de remise en forme, mais les cours sont dispensés par des personnes hors du commun et certaines d'entre elles ont de mauvaises intentions... La pièce est ponctuée de parties hilarantes et vous passerez un bon moment de détente! En avant première, nos tous jeunes acteurs, qui sont toujours aussi motivés, vous présenteront un sketch « Geh Môle ».

Pour découvrir tout ceci, nous vous invitons à venir nous rejoindre :

- **samedi 17 mars 2018 à 20h**
- **samedi 24 mars 2018 à 20h**
- **dimanche 25 mars 2018 à 14h30**

Prix des places 8 €. Réservations auprès de Gaby Grad au 03 88 64 14 27 (93 route de Lyon à Fegersheim).

**8 €**

En avant première: **Geh Môle**  
un sketch de Yves BIRSCH

**Samedi 17 mars 2018 à 20h**    **Samedi 24 mars 2018 à 20h**    **Dimanche 25 mars 2018 à 14h30**

**FOYER PAROISSIAL de FEGERSHIM**  
6 impasse des violettes - Fajerscher Baaretheater

## Bénévole à CARITAS : pourquoi pas vous ?

Vous disposez d'un peu de temps et vous souhaitez le mettre au service d'autrui ? Vous pouvez rejoindre l'équipe CARITAS du secteur Fegersheim-Geispolsheim qui recherche tout au long de l'année des bénévoles, de manière à pouvoir répondre aux demandes ponctuelles concernant :

### Le perfectionnement et l'enseignement de la langue française :

- Accompagnement d'une ou plusieurs personnes ayant eu une scolarité défailante pour une (re)mise à niveau des bases de français nécessaires dans la vie courante et l'accès au travail : grammaire, orthographe, compréhension...
- Enseignement du français à des personnes étrangères ayant quelques bases pour leur permettre de s'intégrer et de trouver leur place dans notre société. En fonction des situations personnelles : français écrit, oral, conversation...

### L'accompagnement à la scolarité :

Accompagnement des enfants (école primaire et collège) pour les aider dans leur travail scolaire, leur redonner confiance et leur permettre de réussir leur scolarité. Cet accompagnement se fait au domicile de l'enfant en lien avec les enseignants. Il permet aux enfants de progresser tout au long de l'année dans les disciplines où ils ont des difficultés.

### L'accueil familial de vacances :

Des familles en précarité accompagnées par CARITAS ne sont pas en mesure d'offrir des vacances à leurs enfants. Vous pouvez devenir "famille de vacances" en accueillant dans votre famille un ou deux de ces enfants pendant deux ou trois semaines en été.

CARITAS est à votre disposition pour vous proposer d'autres formes d'engagements.

Les permanences d'accueil ont lieu sur rendez-vous, le dernier jeudi du mois et les vendredis matin.  
Contactez le 06 87 12 84 33.



## 13<sup>e</sup> édition du festival du Jeu vidéo les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril au centre sportif et culturel

Le week-end de Pâques, au centre sportif et culturel, se déroulera un événement pour petits et grands, passionnés et curieux, habitués ou nouveaux venus : la 13<sup>ème</sup> édition du festival du Jeu vidéo.

Dans l'ensemble du centre, un déluge d'animations et de découvertes vous attendent, une ambiance particulière et conviviale avec plus de 80 consoles et PC qui mêlent jeux de nouvelles générations et rétro gaming. Vous aurez également la possibilité de vous essayer à la réalité virtuelle (Oculus Rift, HTC Vive) ou à la toute dernière née de chez Nintendo : la Switch. Un cadre enchanteur, créé par la décoration, les jeux de lumières, les sons et surtout les bénévoles passionnés qui travaillent depuis un an sur ce projet, sera déployé pour l'occasion.

Suite au succès de la précédente édition, un espace dédié au jeu de société a été mis en place et compte bien vous faire découvrir les dernières nouveautés du moment. Avez-vous déjà imaginé un Escape Game autour d'une table avec des cartes ? Si vous êtes sceptique, venez essayer Unlock et vous serez très surpris !

La compétition et le spectacle seront au rendez-vous avec l'organisation de plusieurs tournois : des classiques comme FIFA 18, du combat endiablé avec Dragon Ball FighterZ ou des courses chaotiques avec le dernier Mario Kart ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres...

Pour ces trois jours mémorables, Original Event a fédéré toutes les meilleures associations du jeu vidéo d'Alsace, pour vous offrir le plus bel événement et la plus belle salle d'arcade de la région. N'hésitez pas à passer les 30, 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2018 pour expérimenter ce que vous ne pourrez vivre dans votre salon - à moins d'avoir un très très grand salon...

### Pour plus d'informations :

<https://www.facebook.com/fjvfeg/>  
<https://original-event.org/>



## Santé : et si on en parlait ?

Parce que la découverte du monde et de la société ne se fait pas qu'en musique, la commune de Fegersheim propose une série de rendez-vous documentaires, des conférences et des projections. En 2018, la santé est à nouveau à l'honneur. Deux rendez-vous auront prochainement lieu au Caveau sur des sujets de santé essentiels. Des conférenciers d'expérience viendront présenter les thématiques et prodiguer des conseils pour prendre soin de soi.

**CONFÉRENCE SANTÉ**

**Les femmes peuvent-elles être actrices de la santé de leurs seins ?**

Présentée par la spécialiste des maladies du sein au CHU de Strasbourg, Maitresse professeur Carole Mathelin

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SEVE

**JEUDI 22 MARS | 2018**  
**AU CAVEAU | 19h**

27 RUE DE LYON A FEGERSHEIM

GRATUIT

RESERVATION AUPRES DE LA MAIRIE DE FEGERSHEIM  
03 88 59 04 59 / MAIRIE@FEGERSHEIM.FR / WWW.FEGERSHEIM.FR

**CONFÉRENCE SANTÉ**

**LE SOMMEIL**

SON ÉVOLUTION AU COURS DES ÂGES, DU NOURRISSON AU SÉNIOR

EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ALSACE CARDIO ET APNÉES ALSACE

**JEUDI 24 MAI | 2018**  
**AU CAVEAU | 19h**

27 RUE DE LYON A FEGERSHEIM

GRATUIT

RESERVATION AUPRES DE LA MAIRIE DE FEGERSHEIM  
03 88 59 04 59 / MAIRIE@FEGERSHEIM.FR / WWW.FEGERSHEIM.FR

**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

**OSTERPUTZ**

**SAMEDI 7 AVRIL 2018**  
à partir de 9h15

9h15 Rassemblement devant le centre sportif et culturel  
11h45 Apéritif  
12h Repas offert par la commune

Inscription avant le 2 avril à la mairie de Fegersheim  
03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr) / [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr)

## La propreté de notre village : l'affaire de tous !

Participez à l'opération annuelle de grand nettoyage « Osterputz » samedi 7 avril à partir de 9h15. Rendez-vous devant le centre sportif et culturel.

Inscription en ligne sur le site [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr)



## Bien-être et grand air dimanche 15 avril

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les communes de Fegersheim, Eschau et Plobsheim s'unissent dans la mise en œuvre des Parcours du cœur. Ce rendez-vous de prévention, initié par la Fédération Française de Cardiologie accueille chaque année toujours plus de

participants.

Le concept est simple : un sentier de marche qui relie les trois communes et que l'on peut parcourir à son rythme, en famille ou entre amis.

L'objectif est de prendre soin de sa santé et surtout de son cœur, et de profiter des activités et actions de sensibilisation mises en place dans chacune des trois communes (dégustation de miel, découverte de la marche nordique, initia-

tion aux premiers secours, etc.).

Ainsi, que vous soyez de Fegersheim, d'Eschau, de Plobsheim ou même d'ailleurs, n'hésitez plus et rejoignez le mouvement !

**Dimanche 15 avril de 9h à 12h devant le centre sportif et culturel de Fegersheim.**

> 10h : départ du circuit de marche nordique avec l'association Fegersheim athlétisme (prêt de bâtons).

## Les guitares de Fegersheim et d'Eschau

Dans le cadre du rapprochement mis en place depuis la rentrée entre les écoles municipales de musique et de danse de Fegersheim et d'Eschau, de nouveaux projets de collaboration entre musiciens et danseurs voient peu à peu le jour. Parmi eux, un projet ambitieux occupe depuis plusieurs mois les classes de guitare des deux écoles. En effet, plusieurs guitaristes issus des deux établissements travaillent de concert à la préparation d'un programme

musical commun qu'ils présenteront à Fegersheim, puis à Eschau, les 21 et 22 avril prochains. Ainsi, pour la 1ère fois depuis plusieurs années, guitaristes en herbe ou confirmés des deux écoles se retrouveront tous sur scène pour partager avec le public leur passion de l'instrument et la joie de jouer ensemble.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

- Concert à Fegersheim le 21 avril à 18h30 à l'EMMD (salle Waldteufel, 2<sup>e</sup> étage du centre sportif et culturel). Réservation au 03 88 64 17 67 ou [emmd@fegersheim.fr](mailto:emmd@fegersheim.fr)
- Concert à Eschau le 22 avril à 17h au Centre Camille Claus (1<sup>er</sup> étage).



## Un projet artistique transversal

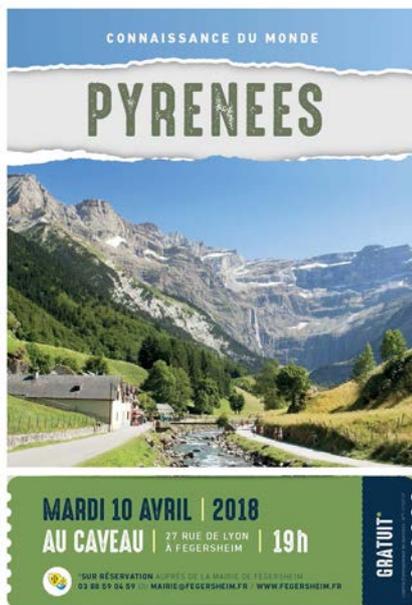
A l'occasion de sa venue à Fegersheim, Ernest pose ses valises pour quelques temps au Caveau et en profite pour aller à la rencontre des plus jeunes !

Evadé du grimoire d'Andersen, inspiré par Gainsbourg, Ernest est un personnage tantôt tendre et rêveur, tantôt cynique et hurleur. Dans ses chansons, fantasmant un rock belle époque, il ouvre des dialogues entre les doux épouvantails d'antan et ceux qui hantent les histoires d'aujourd'hui.

Cet artiste alsacien s'associera aux talents en herbe de l'école municipale de musique et de danse pour proposer au public du Caveau un concert dans une atmosphère mystérieuse et envoûtante de vendredi 13... Et pour prolonger le plaisir et l'échange, il conviera la veille une grande partie des élèves des deux écoles élémentaires de la commune pour deux représentations privilégiées au Caveau.

Ces rendez-vous permettront aux jeunes fegersheimois d'aller à la rencontre de l'ensemble de l'équipe artistique de ce groupe pas tout à fait comme les autres.

**Concert le vendredi 13 avril à 20h au Caveau (ouverture dès 19h30 avec une buvette).**



## Conférence-projection version nature

Véritable barrière naturelle séparant la France et l'Espagne, entre l'Atlantique et la Méditerranée, les Pyrénées offrent des panoramas à couper le souffle. Sommets à plus de 3000m, lacs d'émeraude, villages perdus dans la montagne, traditions pastorales, sanctuaire de vie sauvage où les vautours règnent en maître dans le ciel pyrénéen. Une vraie merveille pour naturalistes, randonneurs, grimpeurs.

Mardi 10 avril à 19h au Caveau. Gratuit, sur inscription en mairie au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr)



## Spectacle pour les enfants

Déjà de passage à Fegersheim il y a quelques années, Lénaïc Eberlin revient avec un spectacle tout en odeurs et en saveurs à destination des plus jeunes. Son passage marque ainsi le redémarrage de la saison jeune public du Caveau qui, forte de son succès de l'an passé, repart cette année sur 4 rendez-vous adressés aux plus petits ; autant de moments de découvertes et de surprises à partager ensemble...

Mercredi 18 avril à 10h45 au Caveau. Tout public à partir de 7 ans. Durée : 35 minutes. Gratuit, sur inscription en mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr)

# La page

du conseil municipal  
des enfants  
de Fegersheim-Ohnheim



## Rencontre avec les Anciens Combattants de Fegersheim

Le 16 février, nous avons rencontré les anciens combattants au CSC. Ils ont présenté un film montrant la mobilisation des hommes de 18 à 55 ans pour la guerre le 1<sup>er</sup> août 1914. Ils nous ont expliqué ce qu'était le tocsin, un battent de cloche qui annonçait la guerre et les catastrophes dans les villages. C'est un religieux, Daniel Brottier, qui a fait la guerre comme aumônier et qui a fondé l'Union Nationale des Combattants en 1918 pour rendre hommage à

tous les soldats.

La devise des anciens combattants est : « Unis comme au front ». Un combattant qui a participé à la guerre du Golfe en Irak nous a montré le paquetage qu'il devait porter ainsi que la ration alimentaire pour survivre dans le désert pendant un jour. Pour rigoler certains ont fait des photos avec les casques et uniformes !

Un grand merci aux anciens combattants qui nous ont communiqué l'adresse du site internet où l'on peut trouver beaucoup de renseignements.

Jade, Lisa, Alexis et Nolan.



## Visite de l'école élémentaire Marie Hart de Fegersheim

Les membres de la commission « Ecole – Patrimoine » ont visité l'école Marie Hart de Fegersheim le 26 janvier dernier. Les enfants d'Ohnheim ont pu découvrir les locaux de cette école grâce à leurs copains scolarisés à Fegersheim. La présence fortuite de 3 professeurs des écoles a permis un échange intéressant sur les agréments et points à améliorer de cette école. Le mois prochain ce seront les jeunes élus de Fegersheim qui visiteront avec leurs homologues, l'école Germain Muller à Ohnheim.

## Beaucoup de projets pour la commission animation !

La jeune équipe du groupe animation a planché sur de futurs projets d'animation dédiée aux jeunes de la commune. Foisonnement d'idées, notamment pour agrémenter le Feg'stival où les enfants vont interroger leurs camarades de classe sur ce qui peut plaire. Une rencontre avec le responsable de l'Espace

jeunes, organisateur de l'évènement, est prévue pour étudier la faisabilité de l'un ou l'autre projet.

Parmi les pistes envisagées, l'organisation, fin juin, d'un jeu de piste ou une course au trésor pour les enfants de la commune. A suivre !

Alexis, Elsa, Jade, Lisa, Loïc, Nolan, Roxanne et Yanaël  
pour l'école Germain Muller à Ohnheim,  
Arwenn, Claire, Eva, Fatih, Mathieu, Maxime Noé et Solène  
pour l'école Marie Hart à Fegersheim.

Sont à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !

Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



Charlie Duguet

## Une nouvelle **osthéo**pathe à Fegersheim

L'ancien cabinet de kinésithérapie de la rue de la Libération a vu l'installation en avril 2017 de Charlie Duguet, nouvelle osthéo-pathe à Fegersheim. A 28 ans, la jeune femme a décidé de s'établir en Alsace, après 5 ans passés en région parisienne où elle a obtenu son diplôme d'osthéo-pathie et ouvert son 1<sup>er</sup> cabinet en 2015.

« Ma maman m'a toujours dit que j'avais des doigts de fée et comme j'ai toujours été

attirée par les métiers tournés vers le soin à l'autre, j'en suis venue à choisir cette voie ». Son métier, qu'elle qualifie comme étant une vocation, consiste en une thérapie manuelle non invasive : « je pose mes mains et j'écoute ce que le corps raconte ». C'est ainsi le corps dans sa totalité qui est pris en compte, à savoir le dos mais aussi le ventre ou la tête. Charlie reçoit dans son cabinet à la fois des jeunes mamans mais aussi

des enfants en difficulté de concentration ou ayant des problèmes d'agressivité ou encore des actifs sujets à des maux. C'est par de petits mouvements et jamais de craquage, que l'osthéo-pathe manipule jusqu'à ce que le corps se débloque.

**Charlie Duguet**  
**Osthéo-pathe D.O.**  
**22 rue de la Libération**  
**Tél : 07 81 25 25 07**

## Ferme Rieffel : productrice locale d'asperges

L'histoire de la ferme Rieffel remonte à 1870, quand Ignace construisit une grange pour 2 ou 3 vaches. Près de 150 ans plus tard, la modeste grange s'est transformée en une exploitation florissante, connue et reconnue pour ses fameuses asperges. André Rieffel, petit-fils d'Ignace, sous le regard attentif de son fils aîné Claude, détaille l'activité et l'historique : « Nous vendons des pommes de terre et d'autres légumes et fabriquons aussi des

produits cuisinés comme de la ratatouille. En 1995, nous avons démarré la culture d'asperges, alors que l'activité du tabac déclinait ».

Pendant la saison, l'équipe familiale de la ferme passe de 3 à 20 personnes à mi-temps pour la récolte, le conditionnement et la vente des asperges. Le légume, qui se déguste dès le mois d'avril, demande une attention toute particulière et intensive via une récolte exclusivement manuelle. La famille, qui privilégie le service aux clients, propose également l'épluchage des asperges.



Maxime Rieffel, au calibrage des asperges

**Ferme Rieffel**  
**61 rue du Général de Gaulle**  
**Tél : 03 88 64 06 49**

> **Portes ouvertes de la ferme**  
**Dimanche 29 avril 9h30 à 12h.**



Caroline Strebel, psychopraticienne à Fegersheim

## Et si vous preniez le temps de prendre soin de **vous** ?

C'est dans le cadre d'une reconversion professionnelle que la fegersheimoise Caroline Strebel a démarré son activité de psychopraticienne en thérapie psychocorporelle.

Depuis le mois d'octobre dernier, la professionnelle issue de l'éducation nationale et forte d'une formation de 4 ans, accueille chez elle, dans un espace feutré et chaleureux, des personnes de tout horizon (adolescent, adulte, couple...) pour leur permettre de « se réparer de l'intérieur et trouver en soi les ressources ». Caroline parle de sa pratique comme d'un moyen d'agir « pour soi », de « décharger le trop plein de souffrance, de se libérer de ce qui pèse et de s'accueillir tel que l'on est ». Caroline, par l'écoute des mots, du langage corporel et par la pratique du toucher, permet au consultant de se libérer de blocages physiques et psychologiques pour trouver un nouvel élan de vie.

Pendant 1h30, les personnes peuvent ainsi prendre un temps pour elles, pour s'occuper de ce qui ne va pas, sans être jugées.

**Caroline Strebel - Psychopraticienne**  
**15 rue de l'Amiral Courbet**  
**Tél : 06 28 07 80 43**



**1.** Cérémonie des vœux de la municipalité, le 12 janvier au centre sportif et culturel. **2.** Dépouillement le 17 janvier du 1<sup>er</sup> sondage portant sur les rythmes scolaires, en présence de parents d'élèves. **3.** Le duo Vaiteani sur la scène du Caveau pour un concert de mélodies tahitiennes, le 19 janvier. **4.** Réunion plénière du conseil des aînés le 22 janvier à la mairie, en présence d'élus du Conseil municipal : l'occasion pour les membres de présenter le bilan de l'année passée et les projets à venir pour la commune. **5.** Des tubes allemands ont fait le bonheur des participants lors du thé dansant organisé le 24 janvier. **6.** Le maire Thierry Schaal et son adjoint aux travaux Jean-Michel Valentin ont échangé le 26 janvier sur les perspectives d'énergies renouvelables avec le vice-président de l'Eurométropole chargé de la transition énergétique, Alain Jund.



1. Le 30 janvier, Jean-Paul Lingelser présentait au Caveau son ouvrage « L'Eglise St Maurice de Fegersheim : 250 années d'histoire ». 2. Le public était convié à une conférence sur l'AVC animée par le Dr Livia Lanotte, le 1<sup>er</sup> février au Caveau. 3. Les participants aux concours des maisons fleuries et décors de Noël posent pour une photo de groupe le 9 février au Caveau. 4. Les enfants des écoles ont célébré carnaval le 13 février en parcourant la commune déguisés. 5. La chanteuse Selia à la rencontre des spectateurs après un concert proposé le 16 février au Caveau. 6. L'histoire d'Augustin chaussette a ravi les enfants venus en nombre à la bibliothèque le 21 février. 7. Une soirée musicale a eu lieu le 2 mars au Caveau, à l'issue d'une semaine de résidence du groupe Espersan.

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

### Notre engagement pour la démocratie

L'année dernière, les citoyens français ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentants au niveau national. Ces personnes qui gouvernent notre pays disposent d'outils leur permettant de légiférer, de décréter, de gouverner par ordonnance ou encore d'utiliser à titre exceptionnel l'article 49.3 de la Constitution. Ceci représente le socle de la démocratie.

Nous devons nous réjouir de ce système électoral qui permet de choisir ceux qui ont le pouvoir de nous protéger, de nous aider et de défendre nos intérêts. Ainsi, chacun d'entre nous a le pouvoir de peser sur la destinée et la politique d'un pays après chaque quinquennat. En créant des lois, des décrets ou en mettant en place des impôts, nous pouvons parfois avoir l'impression que la démocratie s'arrête le lendemain du résultat des urnes. Avons-nous été consultés pour la baisse des dotations de l'état aux communes ? Pour l'augmentation de la CSG ? Pour l'augmentation du prix des carburants

et autres formes d'énergie ou encore pour les réformes en cours (retraite, fiscale...) ? Serons-nous consultés pour celles à venir ? Il existe pourtant des outils modernes pour consulter rapidement le peuple. Encore faut-il le vouloir.

La démocratie ne doit pas s'exercer tous les cinq ans, ni tous les ans, mais bel et bien tous les jours. Nous avons la profonde conviction, nous élus de la liste de la majorité, que la municipalité a pour devoir de se mettre au service des concitoyens d'une manière démocratique. Les rencontres citoyennes mises en place illustrent parfaitement cette conviction. Leur fréquentation témoigne de ce besoin et de cette nécessité d'être consultés et entendus. Ces échanges ont permis d'obtenir un retour immédiat du bien-être et du bien-vivre ensemble de nos administrés.

Le cas des rythmes scolaires, véritable marathon consultatif, est un autre exemple de démocratie participative. Il nous a permis de réunir tous les ingrédients de notre volonté

de respecter la démocratie au quotidien. Les enseignants et les parents d'élèves ont en effet été concertés de manière régulière et importante par le biais de réunions d'information publique et de réunions de travail, ainsi que par des sondages.

La démocratie doit être l'exercice des gouvernants pour le bien-vivre ensemble des gouvernés. C'est pourquoi nous veillons à mettre en place des temps d'échanges et de réflexion partagés pour servir au mieux les administrés. C'est là notre engagement au quotidien.

**L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,** Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

### Budget 2018, l'heure des investissements

A l'heure où paraîtra ce Relais, le budget 2018 aura logiquement été adopté. Ce budget marque le démarrage effectif des grands chantiers de cette mandature. Il s'agit d'abord de l'aménagement du 5 rue de l'église à Ohnheim en vue d'accueillir la nouvelle cantine, le périscolaire et les associations, ce pour un budget global avoisinant les 2 millions d'€, ensuite est programmé la création d'un terrain de football synthétique pour environ 1,2 millions d'€ et enfin il est prévu de déménager la bibliothèque dans l'ancienne auberge « Au soleil d'or » pour environ 500 000 €. Compte tenu des autres opérations d'investissements courants, le budget primitif 2018 s'élève à la somme jamais égalée de 4,650 millions d'€. Alors on peut se poser la question de savoir si notre commune a les moyens de faire face à de telles dépenses. Pour cela il convient d'examiner les recettes prévisionnelles qui peuvent être mobilisées. Il s'agit d'abord des soldes des budgets d'investissement des années précédentes qui n'ont été que partiellement consommés, soit 1,174 million d'€. Ensuite, il faut rajouter le transfert

des excédents de la section fonctionnement qui se chiffre à 1,438 millions d'€. Compte tenu des autres recettes diverses qui se rajoutent, il manquera environ 1.3 M d'€ qui seront financés par un emprunt. Donc l'équation tient pour 2018. Qu'en sera-t-il pour la suite ? La totalité des dépenses d'investissements relatifs à ces trois « gros chantiers » n'est pas inscrite au budget 2018 et sans préjuger des habituels dépassements de devis, il faudra poursuivre les financements en 2019. Normalement si le calendrier des réalisations est tenu, il n'y aura que peu de solde à reporter sur 2019, et l'excédent de la section fonctionnement peut d'ores et déjà être inscrit en baisse sensible. Car, et c'est là que le bât blesse, les excédents de fonctionnement, qui constituent la principale source d'alimentation des moyens d'investissement, diminuent année après année. Ils étaient d'environ de 15 Millions d'€ en 2014, ils ne sont plus que de 1 million d'€ en 2017. Cette baisse s'explique par une augmentation constante des dépenses de fonctionnement (+ 340 000 € soit + 9% sur les trois derniers exercices), alors que les recettes correspondantes n'augmentaient que de 67 000 € (+1.2%) sur la même période. Si nous restons

sur cette lancée, nous serons très rapidement dans l'incapacité de dégager les moyens nécessaires pour financer les investissements futurs. C'est pour éviter cette perspective que nous insistons année après année sur la nécessité de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Si cela n'était pas le cas, la suite est déjà facile à imaginer : recours à de nouveaux emprunts, ce qui crée de nouvelles charges et au final nécessite une augmentation des taxes locales. Cette perspective doit et peut absolument être évitée. Fort louable, le budget primitif 2018 fait apparaître une quasi stagnation (+0.5%) des frais de gestion prévisionnels. Cependant cette indication est à relativiser, car elle compare deux budgets prévisionnels, or ce qui nous intéresse c'est l'augmentation effective des dépenses, et ces dernières pourront aller jusqu'à + 4.3 % par rapport à 2017 tout en restant dans le cadre fixé par le budget primitif. En conclusion, il nous paraît important de freiner fortement et dès maintenant l'évolution des frais de fonctionnement, car ce sera beaucoup plus douloureux de devoir les réduire demain.

**Pour le groupe «Décidons notre avenir»** Bernard Schaal, Laure Mistron, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.

## 03 Mars

### Théâtre alsacien

**Samedis 17 et 24 mars et dimanche 25 mars**  
Proposé par S'Fajersche Baaretheater. Détails page 10.

### Conférence sur la santé des seins

**Judi 22 mars à 19h au Caveau**  
Proposée par la commune. Détails page 12.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 24 mars de 10h à 12h en mairie**  
Sonya Dietsch, adjointe en charge de l'animation, de la culture, de l'école de musique et de danse, de la bibliothèque, santé et bien-être.

### Concours de pêche

**Samedi 31 mars à l'étang d'Ohnheim**  
Pêche 2 X4h petits poissons avec repas. Début 6h15 pour le tirage au sort; 7h30-12h 1<sup>ère</sup> manche; 9h30-10h pause; 12h-14h repas; 14h-18h 2<sup>ème</sup> manche et 18h30 résultats et remise des prix. Réservation auprès du Président F. Hauss au 06 29 99 73 78 avant le 19 mars. Le prix de 60 € comprend la pêche, le repas, le café et le dessert. Rendez-vous sur Facebook « association de pêche d'Ohnheim ».

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 31 mars de 10h à 12h en mairie**  
Jean-Philippe Meyer, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement économique.

### Festival du jeu vidéo

**Vendredi 30, samedi 31 mars et dimanche 1<sup>er</sup> avril**  
Proposé par Original Event. Détails page 11.

## 04 Avril

### Café/rencontre

**Judi 5 avril de 14h30 à 17h salle D du CSC**  
Organisé par le conseil des aînés. Entrée libre.

### Osterputz

**Samedi 7 avril à partir de 9h15 au CSC**  
Inscription auprès de la mairie. Détails page 12.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 7 avril de 10h à 12h en mairie**  
Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

### Marche printanière

**Dimanche 8 avril à 14h au départ de l'Eglise d'Ohnheim**  
Proposée par la société d'Arboriculture d'Ohnheim avec petite restauration à l'atelier de jus de pommes au retour.

### Conférence/projection connaissance du monde

**Mardi 10 avril à 19h au Caveau**  
Détails page 13.

### Concert d'Ernest

**Vendredi 13 avril à 20h au Caveau (ouverture des portes à 19h30 avec buvette)**  
Détails page 13.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 14 avril de 10h à 12h en mairie**  
Agnès Muller adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines.

### Concours de pêche

**Samedi 14 avril à l'étang d'Ohnheim**  
Pêche 2X4h carpes avec repas de midi. Début 6h15 pour le tirage au sort; 7h30-12h 1<sup>ère</sup> manche; 9h30-10h pause; 12h-14h repas; 14h-18h 2<sup>ème</sup> manche et 18h30 résultats et remise des prix. Réservation auprès du Président F. Hauss au 06 29 99 73 78 avant le 3 avril. Le prix de 60 € comprend la pêche, le repas, le café et le dessert. Rendez-vous sur la page Facebook « association de pêche d'Ohnheim ».

### Soirée tartes flambées et pizzas

**Samedi 14 avril à partir de 18h30 à l'étang d'Ohnheim**  
Organisée par l'association de pêche d'Ohnheim.

### Soirée couscous

**Samedi 14 avril à partir de 19h30 au CSC**  
Organisée par l'association des arboriculteurs de Fegersheim. Soirée dansante avec repas. Tarifs : 24 € (adulte) et 12 € (enfant de moins de 12 ans). Date limite d'inscription : 2 avril. Renseignements au 03 88 64 91 77 ou par mail arboriculture.fegersheim@laposte.net.

### Parcours du coeur

**Dimanche 15 avril de 9h à 12h, en face du centre sportif et culturel**  
Proposé par la commune. Détails page 12

### Spectacle jeune public "Les mains à la pâte"

**Mercredi 18 avril à 10h45 au Caveau**  
Proposé par la commune. Détails page 13.

### Collecte de sang

**Mercredi 18 avril de 17h30 à 20h30 au CSC**

### Concert des profs'

**Vendredi 20 avril à 20h au Caveau**  
Gratuit, réservation à l'école municipale de musique et de danse au 03 88 64 17 67 ou emmd@fegersheim.fr

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 21 avril de 10h à 12h en mairie**  
Maya Isorez, adjointe à la communication, développement durable, environnement et cadre de vie.

### Concert de guitares de Fegersheim et d'Eschau

**Samedi 21 avril à 18h30 à l'école municipale de musique et de danse (2<sup>e</sup> étage du CSC)**  
Détails page 13.

### Soirée loto

**Samedi 21 avril à partir de 18h30 au centre sportif et culturel**  
Organisée par l'amicale des donneurs de sang. Début du jeu à 19h. Réservation au 03 88 64 92 88 (en semaine après 18h).

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 28 avril de 10h à 12h en mairie**  
André Herrlich, adjoint en charge du scolaire, périscolaire, jeunesse et CME.

## 05 Mai

### Café/rencontre

**Judi 3 mai de 14h30 à 17h salle D du centre sportif et culturel**  
Organisé par le conseil des aînés. Entrée libre.

### Fête du vin nouveau

**Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mai à Cressier (Suisse)**  
Un rendez-vous annuel incontournable et cher à la ville jumelée de Fegersheim. Retrouvez le programme sur [www.cressier-ne.ch](http://www.cressier-ne.ch).



### Permanence des élu(e)s

**Samedi 5 mai de 10h à 12h en mairie**  
Jean-Michel Valentin, adjoint aux travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

### Loto

**Mercredi 9 mai à 20h30 au CSC**  
Proposé par le CS Football. Bons d'achats dont gros lot de 700 €. Tarif 3,50 €. Petite restauration. Renseignements au 06 22 93 53 31.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 12 mai de 10h à 12h en mairie**  
Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

### Marché aux puces

**Dimanche 13 mai rues du Bosquet de l'Amiral Courbet**  
Bulletin d'inscription à télécharger sur la page Facebook de l'AFF et à remettre au siège social de l'association (2, rue de l'Eschenwoerth) et dans la limite des places de disponible. Renseignements [afffegersheim@gmail.com](mailto:afffegersheim@gmail.com).

### Thé dansant

**Mercredi 16 mai de 14h30 à 18h au CSC**  
Proposé par la commune. Gratuit, entrée libre.

### Concert "carte blanche à l'animation jeunes"

**Vendredi 18 mai à 20h au Caveau**  
Gratuit, réservation en mairie au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr)

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 19 mai de 10h à 12h en mairie**  
Jean-Philippe Meyer, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement économique.

### Conférence sur le sommeil

**Judi 24 mai à 19h au Caveau**  
Proposée par la commune. Détails page 12.

### Permanence des élu(e)s

**Samedi 26 mai de 10h à 12h en mairie**  
Sonya Dietsch, adjointe en charge de l'animation, de la culture, de l'école de musique et de danse, de la bibliothèque, santé et bien-être.

## Etat-civil

### MARIAGES

Nadiya VEGESH et Andrii DRABATUN  
10 février 2018

### NAISSANCES

Logan NASSOY

3 janvier 2018

Mathilde JEHEL

30 janvier 2018

Samuel FLIEG

11 février 2018

Frédérique ANTZ

28 février 2018

### DÉCÈS

Michel HAUSSMANN

4 janvier 2018 (62 ans)

Germaine HEITZ, veuve KERN

13 janvier 2018 (89 ans)

Cécile GOETZ, veuve FRIEDRICH

20 janvier 2018 (96 ans)

Jean-Marie METZLER

22 janvier 2018 (67 ans)

Amand MULLER

1<sup>er</sup> février 2018 (86 ans)

Bernard RIEFFEL

8 février 2018 (78 ans)

Antoine FRIEDMANN

8 février 2018 (73 ans)

Odile SUTTEL, veuve WEISS

10 février 2018 (96 ans)

Marie-Claire JOO épouse CHAMAGNE

12 février 2018 (65 ans)

Charles WITTMANN

15 février 2018 (73 ans)

Antoine KAUFFMANN

5 mars 2018 (84 ans)



Fédération des  
Maisons des Jeunes  
et de la Culture  
d'Alsace



Pour les 10 ans du  
**FEG'STIVAL**  
les 8 & 9 Juin 2018



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

**DEVENEZ  
BÉNÉVOLE!**



Contactez-nous :  
**Alexandre CASSEL**,  
Responsable de l'animation jeunes,  
coordinateur de l'événement  
fegstival@fegersheim.fr  
03 90 29 85 31 ou 06 26 70 04 51

